

TÉMOIGNAGES

Guillaume
SAIRC, Soliers (14) - Apprenti

« J'ai choisi de me former par apprentissage car j'avais envie de plus de concret et de découvrir le monde du travail. J'ai donc choisi de réaliser un Bac Professionnel productique mécanique option usinage au CFAI de Caen. J'ai entendu que la SAIRC était à la recherche d'un apprenti donc j'ai tenté ma chance ! C'est rassurant de se sentir **épaulé par un maître d'apprentissage** qui me suit dans mon parcours. Je conseillerais aux jeunes qui m'entourent de suivre une formation par apprentissage afin de sortir de l'école avec une première **vraie expérience professionnelle**. D'autre part, grâce à l'apprentissage, je suis indépendant financièrement et j'ai pu prendre mon premier appartement ! **Mon objectif à présent est d'obtenir mon diplôme et d'être embauché à la SAIRC pour continuer à évoluer dans cette entreprise !** »

Philippe BERTEAUX
SAIRC, Soliers (14) - Responsable d'atelier et maître d'apprentissage de Guillaume

« Être maître d'apprentissage est très valorisant pour moi ! J'ai grand plaisir à **transmettre mon savoir et à échanger** avec un jeune motivé et désireux d'apprendre. Ce rôle m'oblige également à me remettre constamment en question car le métier évolue très vite ! Ces jeunes peuvent aussi nous en apprendre, notamment sur les nouvelles technologies ! Je me sens directement responsable de sa réussite à obtenir son diplôme, il constitue son sésame pour le futur ! Ainsi, nous considérons qu'un apprenti n'est pas là pour regarder ! Nous veillons à ce qu'il pratique sur l'ensemble des postes de l'atelier afin qu'il ait une vue d'ensemble du métier et qu'il devienne **un véritable professionnel, polyvalent et autonome**. Si nous investissons du temps à former un apprenti, c'est pour assurer l'avenir de notre entreprise et pallier les départs en retraite à venir. **Si un jeune nous donne satisfaction, il a toutes ses chances d'être embauché dans notre entreprise à l'issue de sa formation !** »

Laurent PSUJA
CFAI, Caen (14) - Responsable relations extérieures

« Le CFAI a deux rôles essentiels envers les apprentis : les **préparer au mieux au diplôme visé** et les aider à s'insérer dans le monde professionnel car pour ces jeunes apprentis, c'est souvent une première expérience ! Nous entretenons une **relation de proximité avec les entreprises d'accueil**, nous nous déplaçons au minimum deux fois par an dans l'enceinte de l'entreprise afin de faire le point sur les résultats scolaires et valider les acquis professionnels. Je vois ces jeunes grandir grâce à l'apprentissage, ils prennent de la maturité dans ce monde où ils se doivent d'être acteurs. J'observe que l'image de l'apprentissage a changé, c'est devenu un vrai choix de formation qui offre un très large panel de cursus du **niveau V au niveau I!** »

Chiffres clés :

- 34 CFA - 10 000 apprentis
- 250 formations différentes du CAP au Bac +5

ADRESSE

Région Basse-Normandie
Abbaye aux Dames
Place Reine Mathilde - CS 50532
14 035 Caen Cedex 1

Direction de l'Emploi, de la Formation
Professionnelle et de l'Apprentissage

NUMÉRO UTILE

Numéro vert : 0 800 05 00 00

INTERNET

www.region-basse-normandie.fr
apprentissage_region@crbn.fr



www.region-basse-normandie.fr

RÉGION BASSE
NORMANDIE



LA RÉGION, C'EST VOUS.



APPRENTISSAGE
LA RÉUSSITE
EN COMMUN

www.region-basse-normandie.fr

RÉGION BASSE
NORMANDIE



LA RÉGION, C'EST VOUS.

EDITO

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS POUR LA FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Parce que l'apprentissage est une voie de formation performante, la Région soutient tous ceux qui s'y engagent. Que vous soyez apprenti, entreprise d'accueil ou maître d'apprentissage, je souhaite que chacun d'entre vous s'épanouisse au cours de cette formation.

C'est pourquoi, qu'il s'agisse d'équipements de protection individuelle pour les apprentis, des primes aux employeurs d'apprentis ou des subventions aux Centres de Formation d'Apprentis (CFA), c'est un budget de 62 millions d'euros que la Région consacre chaque année à l'apprentissage.

Pour que chacun puisse bénéficier de cette voie de formation, ce sont plus de 250 formations qui sont proposées par apprentissage du CAP au Bac+5.



Laurent BEAUVAIS
Président de la Région
Basse-Normandie

La Région Basse-Normandie s'engage à élever le niveau de qualification des jeunes et elle propose des dispositifs pour améliorer les conditions de vie et favoriser la réussite, l'autonomie et la citoyenneté de tous les jeunes.

APPRENTIS

VOTRE MÉTIER N'ATTEND QUE VOUS !

L'apprentissage est une formation générale, théorique et pratique permettant une **qualification professionnelle** débouchant sur un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique.
Persuadée des bienfaits de cette voie de formation, la Région met en place des dispositifs pour permettre aux apprentis et à leur famille de faire face aux dépenses liées à la formation.

QUI PEUT DEVENIR APPRENTI ?

L'apprentissage est ouvert à tous ! Seule condition, avoir **entre 16 et 25 ans** au début du contrat. Il peut toujours y avoir des dérogations à cette règle pour entrer en apprentissage après 25 ans.



QUELLES SONT LES AIDES ?

Prise en charge totale ou partielle d'équipements par la Région pour la période en CFA :

- Boîte à outils
- Tenue professionnelle ou équipement de protection individuelle

l'@too apprentissage :

Les apprentis ayant signé un contrat d'apprentissage et suivant une formation au sein d'un CFA de la région, peuvent bénéficier de l'@too apprentissage. C'est une allocation forfaitaire, individuelle et dégressive en fonction de l'âge au 1^{er} septembre de l'année en cours.

-18 ANS	18-20 ANS	21 ANS ET +
250€	160€	100€

Le Fonds social apprenti :

Cette aide de la Région peut couvrir une partie des frais d'hébergement et de restauration de l'apprenti rencontrant des difficultés financières pendant les périodes en CFA. La demande de prise en charge est à déposer auprès du CFA qui instruit les dossiers.

EMPLOYEURS

RECRUTER UN APPRENTI, C'EST SIMPLE !

QUI PEUT RECRUTER UN APPRENTI ?

Tous les employeurs privés et publics ainsi que les associations sont concernés. Le maître d'apprentissage organise le parcours de l'apprenti, lui transmet ses compétences et l'évalue.

QUELLES SONT LES AIDES AUX EMPLOYEURS ?

Au-delà des aides nationales, la Région verse aux employeurs du secteur privé, secteur public industriel et commercial et secteur associatif de moins de 11 salariés une prime de **1 000 €** par apprenti pour chaque année du cycle de formation.

QU'EST-CE QUE LE LABEL QUALITÉ APPRENTISSAGE ?

Ce label est destiné à reconnaître l'investissement des entreprises Bas-Normandes pour la formation des apprentis. Il a été mis en place par la Région en concertation avec les Chambres Consulaires Régionales et les organisations professionnelles actrices du développement de l'apprentissage en Basse-Normandie.

LES CFA

DES LIEUX DE PÉDAGOGIE PRIVILÉGIÉS

Les CFA (Centre de Formation d'Apprentis), en contact étroit avec le monde professionnel, dispensent une formation générale, technologique et pratique. Ils accompagnent les apprentis tout au long de leur parcours de formation.

34 CFA sont implantés sur le territoire Bas-Normand. Ils bénéficient d'une aide de la Région dans leurs frais de fonctionnement et dans leurs dépenses d'investissement à hauteur de **41 millions d'euros**.

